

PROCÈS-VERBAL

**Séance spéciale de la Régie du Parc régional Massawippi à la salle
du Conseil de la municipalité North Hatley
le 4 novembre à 8 h 15.**

Présences :

M. Gilles Viens, conseiller	Hatley
M. Michael Page, maire	North Hatley
M. Jacques Demers, maire	Sainte-Catherine-de-Hatley
M. Alec van Zuiden, président	Ayer's Cliff

M. Kimball Smith, d.g.	Ayer's Cliff
M. Serge Caron, d.g.	Sainte-Catherine-de-Hatley
Mme Liane Breton, d.g.	Canton de Hatley
M. Daniel Décary, d.g.	North Hatley
M. André Martel, d.g.	Hatley

SONT ABSENTS : Messieurs Denis Ferland et Martin Primeau

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la session spéciale
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Période de questions des visiteurs
- 4) Adoption du budget 2016
- 5) Clôture de l'assemblée

15-11-04.01

OUVERTURE DE LA SESSION SPÉCIALE

Le président ayant constaté le quorum, il ouvre la session à 8 h 20

15-11-04.02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MICHAEL PAGE**

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15-11-04.03

PÉRIODE DE QUESTIONS DES VISITEURS

Aucun visiteur

15-11-04.04

ADOPTION DU BUDGET 2015

RECETTES

	100 169 \$
Surplus Moules zébrées 2016	5 000 \$
Appropriation du surplus cumulé	35 000 \$
Intérêts sur placement	400 \$
TOTAL RECETTES	140 569 \$

DEPENSES

Publicité communication	500,00
Honoraires professionnels	6 500,00
Secrétaire-trésorière	4 000,00
Président	6 000,00

Frais de bureau	100,00
Divers	100,00
Frais de banque	150,00
Projets environnementaux	20 000,00
Assurances	3 000,00
Capital à rembourser règlement d'emprunt	39 500,00
Intérêts règlement d'emprunt	22 999,00
Électricité barrage	1 500,00
Barrage droits annuels	220,00
Entretien cage à poissons	9 500,00
Intérêts emprunt achat plage des Servites	25 000,00
Toit Bimini	1 500,00
Total des dépenses	140 569,00

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES DEMERS

ET RÉSOLU D'adopter le budget pour l'exercice financier 2016 tel que présenté pour une quote-part pour chacune des municipalités de 20 033,80 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15-11-04.05

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Michael Page propose la clôture de la séance spéciale à 8 h 37.

Je, Alec van Zuiden, président, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Alec van Zuiden
Président

Liane Breton
Secrétaire-trésorière

